

# LUXAIRGROUP: DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF ENTRE PARTENAIRES SOCIAUX

La direction de LuxairGroup s'est réunie mercredi, 7 février, avec la délégation du personnel et les représentants syndicaux pour faire l'état des lieux du dialogue social au sein de l'entreprise et discuter de dossiers spécifiques, notamment la revalorisation des carrières, l'absentéisme, l'application du Plan d'organisation du travail et la précarité de l'emploi.

Le dialogue entre partenaires sociaux était constructif et les parties ont su trouver un terrain d'entente pour respecter d'un côté les prérogatives du comité mixte et de la délégation du personnel, et de l'autre côté répondre aux prérogatives de production.

Un accord a ainsi pu être trouvé en ce qui concerne le projet de prévention et de gestion de l'absentéisme qui sera mis en place prochainement au sein de LuxairGroup. Après une première phase dédiée à la récolte de données, les partenaires sociaux se consulteront pour élaborer et mettre en place le plan d'action.

En ce qui concerne le contrôle du Plan d'organisation du travail pour les équipages d'avion, la direction s'engage à octroyer un accès au système de planification à la délégation du personnel lorsque la protection des données à caractère privé sera garantie.

Les partenaires sociaux se sont aussi mis d'accord sur la nécessité de revoir la méthodologie et les outils du projet de classification de fonctions des salariés, après avoir constaté l'impasse dans laquelle le projet se trouve actuellement. Les parties s'engagent à respecter la finalité de la Charte signée en 2008 concernant la revalorisation des carrières en fonction des nouveaux descriptifs des postes.

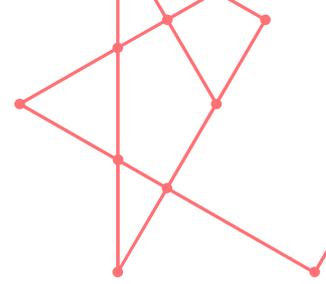
Finalement, la direction s'est engagée à appliquer des mesures concrètes pour réduire la précarité des emplois au sein de LuxairGroup, et notamment au sein de la Business Unit LuxairCARGO. Les contrats saisonniers ne sont pas d'application pour l'activité Cargo Handling, pour les autres activités LuxairGroup continuera à limiter l'application de contrats saisonniers aux seuls postes soumis à un effet de saison.

Le groupe salarial du Comité mixte et les trois organisations syndicales maintiennent leurs saisines de l'Office national de Conciliation, en attendant,

***We are the Voice of Luxembourg's Industry***

les partenaires sociaux continuent leurs discussions pour finaliser les points encore ouverts.

[www.luxairgroup.lu](http://www.luxairgroup.lu)



**Luxair**  
**G R O U P**